



MARCHE PUBLIC DE TRAVAUX

Objet du marché :

COMPLEXE INTERCOMMUNAL SPORTIF ET CULTUREL

APPEL D'OFFRE OUVERT

En application du Code de la Commande Publique 2019

ACTE D'ENGAGEMENT

AVENANT

N°14

Lot n° : 1a	Intitulé : TERRASSEMENT - RESEAUX
--------------------	--

TITULAIRE du MARCHE

DECREMPS BTP

326, rue de Pierre Longue

74800 AMANCY

DATE DE NOTIFICATION DU MARCHE INITIAL : 13 MARS 2020

FEVRIER 2026

Article 1 – Identification du pouvoir adjudicateur

COMMUNE DE REIGNIER-ESERY

197, Grande Rue

74 930 – REIGNIER-ESERY

Tél : 04 50 43 40 03 - E-mail : secretariatmairie@reignier-esery.com

Personne habilitée à signer le marché : **Le Maire**

Article 2 – Identification du titulaire du marché public

DECREMPS BTP

326, rue de Pierre Longue

74800 AMANCY

Article 3 – Objet du marché initial

Le marché initial est un marché de travaux portant sur l'opération ci-dessous :

TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU COMPLEXE INTERCOMMUNAL SPORTIF ET CULTUREL

Lot 1a : Terrassement - Réseaux

Article 4 – Rappel du montant du marché initial et des précédents avenants

Lot n° : 1a

Intitulé : **TERRASSEMENT-RESAUX**

Le montant du marché et de ses précédents avenants est de :

Montant HT : 724 303,75 €HT

TVA (20%) : 144 860,75 €

Montant TTC : 869 164,50€ TTC

Montant du marché :	569 999,20 € HT	Initial
	629 723,80 € HT	Après avenant n°1
	630 896,10 € HT	Après avenant n°2
	639 043,80 € HT	Après avenant n°3
	638 513,05 € HT	Après avenant n°4
	648 188,05 € HT	Après avenant n°5
	640 988,05 € HT	Après avenant n°6
	654 976,85 € HT	Après avenant n°7
	654 296,85 € HT	Après avenant n°8
	662 938,25 € HT	Après avenant n°9
	710 072,75 € HT	Après avenant n°10
	712 922,75 € HT	Après avenant n°11
	724 303,75 € HT	Après avenant n°12
	732 348,47 € HT	Après avenant n°13

Article 5 – Objet de l'avenant n°14

Le présent avenant n°14 a pour objet la prise en compte de la déviation du nouveau réseau d'alimentation en eau potable (hors chantier) implanté au droit du Transformateur Privé suite à changement de programme du CISC. Le montant proposé par le titulaire pour cet avenant est de 6 174,25 € HT.

Les autres dispositions du marché restent inchangées.

Article 6 – Montant et incidence financière de l'avenant n°14

	Montant € HT	TVA 20%	Montant € TTC
Plus-value	6 174,25	1 234,85	7 409,10
Moins-values			

Montant de l'avenant n°14	+ 6 174,25	1 234,85	7 409,10
Evolution du montant du marché	+1,08 %		
Variation cumulée du marché	+ 29,56 %		

Article 7 – Nouveau montant du marché après avenant n°14

	Montant € HT	TVA 20%	Montant € TTC
Montant du marché initial suite avenant n°13	732 348,47	146 469,69	878 818,16
Montant de l'avenant n°14	6 174,25	1 234,85	7 409,10
Nouveau montant du marché	738 522,72	147 704,54	886 227,26

Article 8 – Base légale de l'avenant n°14

Le présent avenant est conclu conformément aux dispositions des articles L.2194-3 et R. 2194-3 du code de la commande publique.

Article 9 – Modification du délai de fin de réalisation des travaux

Sans objet.

Article 10 – Annexes à l'avenant n°14

Les documents suivants sont annexés au présent avenant : FTM 01A-17 de la maîtrise d'œuvre.

Article 11 – Signature du titulaire du marché

A, le
Nom, Prénom

Signature & Cachet

Décision du Maître d'ouvrage

Le présent avenant est ACCEPTE

Fait à REIGNIER-ESERY, le /

Autorisé par délibération du

Notifié à l'entreprise titulaire le